

Les enfants de ces deux écoles de l'Orne reçoivent gratuitement des instruments de musique

Les élèves des écoles d'Argentan et Trun (Orne) ont reçu gratuitement des instruments de musique, ce vendredi 11 octobre 2024.



Frédéric Leveillé, maire d'Argentan et président des Terres d'Argentan, remet les instruments de musique aux élèves des écoles Thomas Pesquet à Trun et Anne-Frank à Argentan.

Une belle initiative de Terres d'Argentan qui a remis gratuitement, ce vendredi 11 octobre 2024, des instruments de musique aux élèves des écoles d'Argentan et Trun, en partenariat avec le Conservatoire et l'Éducation nationale.

Remise d'instruments de musique aux écoliers

Le dispositif Orchestre à l'école va profiter pendant trois ans aux écoliers des établissements Anne-Frank à Argentan et Thomas Pesquet à Trun.

Ce matin du vendredi 11 octobre 2024, des instruments de musique ont été remis aux élèves de CE2 de ces écoles, grâce au soutien financier du Département de l'Orne. Les jeunes musiciens ont reçu des flûtes traversières, clarinettes, trompettes, cors, tubas et trombones, marquant le début de leur aventure musicale.

[Ces deux crèches de l'Orne décrochent un prix sur la transition écologique](#)

Pendant trois ans, jusqu'en classe de CM2, les élèves apprendront à constituer un orchestre sous la direction de quatre professeurs du conservatoire. Les cours auront lieu chaque vendredi, le matin à l'école Thomas Pesquet et l'après-midi à l'école Anne-Frank, pour une durée de deux heures.

Offrir une initiation à la musique



Les écoliers ravis de recevoir leur instrument de musique qu'ils garderont pendant trois ans.

L'objectif de ce projet est d'offrir aux enfants une initiation à la pratique instrumentale tout en participant à une entreprise collective. Cette découverte vivante de la musique leur enseignera non seulement la rigueur et la discipline, mais aussi l'entraide et le vivre ensemble.

Ce dispositif, intitulé Orchestre à l'école, est une initiative artistique et culturelle qui promet de transformer l'expérience éducative des élèves, en leur offrant une opportunité de développement personnel et collectif.

Cette opération est rendue possible grâce au partenariat entre Terres d'Argentan, le Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et théâtre et l'Éducation nationale.